

## **Maroc : Nouvelle approche pour renforcer le droit à la santé**

### **Santé**

Posté par: Administrateur

Publié le : 08-04-2012 13:17:15

**Le Maroc à l'instar des autres pays de la planète célèbre le 7 avril, la journée mondiale de la santé, placée cette année dans le Royaume sous le signe du droit aux soins pour tous.**

Le secteur de santé au Maroc a enclenché, au cours des dernières années, une dynamique illustrée par le lancement de chantiers structurant dont le plus éloquent est la généralisation du régime d'assistance médicale pour les économiquement démunis (RAMED), qui vient ainsi conforter le faisceau croissant des actions concourant au développement du domaine social en général et celui de la santé en particulier.

Avec le lancement par SM le Roi Mohammed VI, du Ramed, le droit de tous aux soins de santé, à la protection sociale et à la couverture médicale, stipulé par la nouvelle Constitution, trouve tout son sens. Les principes d'équité et de solidarité ont acquis dans leurs lettres de noblesse avec le Ramed, qui s'ajoute, en effet, à de nombreux autres acquis depuis la mise en application du système de couverture médicale en 2005.

L'objectif est de taille: le RAMED cible 8,5 millions de Marocains, parmi les plus démunis, soit 28 pc de l'ensemble de la population. C'est ainsi qu'une population estimée à 4 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté bénéficiera de la gratuité totale des soins, selon les critères d'éligibilité retenus, tandis que quelque 160.000 autres, parmi les pensionnaires des établissements pénitentiaires et des orphelinats et les personnes sans domicile fixe seront éligibles de droit.

En revanche, 4,5 millions de personnes en situation de vulnérabilité bénéficieront de la gratuité partielle, moyennant une cotisation annuelle de 120 dirhams plafonnée à 600 dirhams par famille.

Le nouveau régime, applicable dans les hôpitaux publics, les centres de santé et les structures sanitaires étatiques, propose le même panier de soins couvert par l'Assurance maladie obligatoire (AMO). Les soins pris en charge portent sur l'hospitalisation, y compris l'accouchement, les consultations spécialisées externes et de médecine d'urgence, les analyses de biologie et l'imagerie médicale (sauf scannographie). S'y ajoutent les prestations relatives à l'exploration fonctionnelle, les évacuations sanitaires inter-hospitalières en cas d'urgence et les actes de rééducation fonctionnelle.

Célébrée cette année sous le thème "vieillesse et santé : une bonne santé pour mieux vieillir" , la journée mondiale de la santé est l'occasion de montrer comment, grâce à une bonne santé, les personnes âgées peuvent s'épanouir, mener une vie productive et jouer un rôle actif au sein de leur famille et de leur communauté.

Au cours des 5 prochaines années, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans dépassera celui des enfants de moins de 5 ans. Le vieillissement de la population est l'une des plus importantes transformations de la société.

Pour le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Dr Margaret Chan, dans leur grande majorité, les problèmes de santé des personnes âgées sont la conséquence de maladies non transmissibles, d'où l'importance de mettre en place des systèmes de santé capables de prodiguer les soins chroniques que ces maladies et leurs facteurs de risque nécessitent.

Le maintien en bonne santé doit être au cœur de toute approche réussie du problème du vieillissement. "Si nous pouvons faire en sorte que les gens qui vivent plus longtemps restent aussi en meilleure santé, nous créerons de nouvelles possibilités tout en faisant baisser les coûts supportés par la société", a-t-il dit.

Ce grand défi démographique de la première moitié du XXI<sup>e</sup> siècle appelle donc des réponses sur le plan de la santé publique et l'OMS en a fait une des priorités de l'Organisation, souligne M. Chan.  
MAPF